

Nicole Huybens

nicole\_huybens@uqac.ca



## Protégeons les abeilles

Le mois dernier, l'Union européenne a interdit l'utilisation de trois pesticides regroupés sous le nom barbare de « néonicotinoïdes » accusés de décimer les populations d'abeilles. L'interdiction débutera en décembre prochain et aura cours pendant deux ans. La décision ne fait pas l'unanimité, loin de là. Le délai et l'échéance permettront de mettre en place les mesures nécessaires pour évaluer sa mise en œuvre, car plusieurs pays étaient sceptiques quant aux effets de ces produits sur l'effondrement des colonies d'abeilles. Trois néonicotinoïdes utilisés dans l'enrobage de graines ne seront pas utilisés dans les cultures de maïs, canola, tournesol et coton aux périodes où les abeilles sont actives.

Je me suis demandée si le problème des ruches décimées était aussi présent au Québec et une écoconseillère m'a recommandé de lire une publication réalisée grâce au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les abeilles, domestiques ou sauvages, et d'autres insectes, jouent un rôle important dans la pollinisation et donc dans le rendement des cultures. Les abeilles butinent... plus il y a de fleurs mieux elles se portent. Or, l'agriculture intensive entraîne une diminution de la biodiversité florale. Des maladies et parasites peuvent aussi avoir un rôle quand une ruche périt. Enfin, certains pesticides sont toxiques pour les abeilles, dont les fameux néonicotinoïdes utilisés ici comme en Europe.

Les insecticides tuent les insectes... or les abeilles sont des insectes. L'intoxication peut être aiguë : si l'abeille butine au moment de la pulvérisation sur la culture, elle meurt peu de temps après. Mais l'intoxication peut aussi être chronique. Des abeilles récoltent le pollen contenant l'insecticide répandu et le transportent à la ruche contaminant ainsi la colonie. Les insecticides pulvérisés ne s'arrêtent pas aux limites des champs : des gouttelettes se déposent sur des fleurs ou sur l'eau. Les abeilles atteintes deviennent malades, elles sont désorientées et ne parviennent pas à revenir à la ruche ou bien elles ne remplissent plus les tâches qui étaient les leurs. Les larves meurent

et la reine pond de moins en moins.

On utilise des pesticides pour protéger les cultures et rendre les récoltes plus certaines et plus abondantes et évidemment pas pour tuer les abeilles ! Le document que j'ai lu propose des bonnes pratiques agricoles pour maintenir les populations d'insectes pollinisateurs. L'agriculteur peut pratiquer la lutte intégrée quand c'est possible. Il peut choisir le moment où il pulvérise en fonction des habitudes des abeilles et utiliser des produits moins dommageables pour elles. Certaines graines enrobées ne contiennent pas de néonicotinoïdes. L'apiculteur quant à lui peut parfois protéger ses ruches pendant l'application d'un insecticide.

Pour contrer un peu la disparition des ruches, certains amateurs ont décidé d'élever des abeilles à des endroits insolites : sur les toits de Toronto, elles adorent ! Elles pollinisent à qui mieux mieux ces fleurs dont les humains aiment s'entourer. Elles donnent généreusement du miel aux apiculteurs amateurs qui apprennent à les élever de manière sécuritaire et les arbres fruitiers produisent plus de fruits.

L'importance écologique (pollinisation) et économique (pour les agriculteurs comme pour les apiculteurs) des abeilles ne doit pas nous faire oublier aussi l'importance éthique de la bienveillance que les humains peuvent développer pour la nature. Nous partageons une seule planète avec le reste du vivant de tous les règnes. Les abeilles rendent des services à la nature pour ce qu'elles prennent. Que pouvons-nous leur rendre en échange du miel que nous leur prenons, si ce n'est beaucoup de gratitude pour le délice sucré et une attention bienveillante chaque fois que nous savons qu'un de nos comportements pourrait les rendre malades, les affaiblir ou les tuer.

Nicole Huybens verse son cachet à la campagne majeure de développement de l'UQAC